

Pétition pour le retour du Tram 16

En décembre 2011, le tram 16 a été supprimé au grand dam des Thônésiens qui appréciaient cette liaison directe avec la Gare Cornavin.

Depuis, le bus 61 ne répond pas à nos attentes et il sera supprimé à l'arrivée du CEVA.

Afin de retrouver une liaison avec la rive droite nous avons lancé une pétition que vous trouverez à l'intérieur.

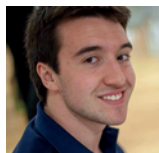
Le courant de Thônex

Janvier 2015

Journal du Parti Démocrate-Chrétien de Thônex



Alors que certains vont immanquablement faire campagne sur des sujets « porteurs » mais sur lesquels les autorités thônésiennes n'ont aucun pouvoir, car ils sont de compétence cantonale, voire fédérale. Tandis que nous au PDC Thônex, nous profitons de rappeler que le rôle d'une Commune et d'une Ville est d'offrir des services et des infrastructures pour que nous puissions y vivre de manière agréable sans devoir nous rendre en Ville de Genève pour le moindre de nos petits besoins. Dans la suite logique de notre journal de novembre dernier, disponible sur notre site web, nous évoquons ici les infrastructures sportives, les places de crèche et les activités pour les aînés.



Bruno DA SILVA
Membre du comité

Cette fois c'est sûr, l'été s'en est allé, emportant avec lui ses beaux rayons de soleil chauds, les tenues légères et les après-midi de détente dans les parcs. Voici désormais venu le temps des doudounes, des bonnes fondues en famille ou entre amis, mais voici venu aussi le temps... des sports d'hiver ! Et à Thônex, nous sommes prêts !

« Le Centre Sportif de Sous-Moulin : un centre d'excellence »

Le sport à Thônex, c'est important et l'encouragement à sa pratique fait partie des résolutions prises par vos représentants PDC. Grâce à l'engagement de la classe politique, mais aussi de vous tous, citoyens, notre commune peut aujourd'hui être fière de ses installations, notamment du Centre Sportif de Sous-Moulin qui a fait des Trois-Chêne un must en matière sportive. En effet, le Centre sportif propose aujourd'hui pas moins de 16 modalités différentes accessibles à tous, jeunes ou moins jeunes. Mais ça ne s'arrête pas là ! Thônex, en plus de son Centre sportif qui englobe notamment la patinoire, compte aussi parmi ses infrastructures des piscines de très haute qualité et, pour ceux qui préfèrent l'air extérieur, un magnifique parcours de détente sportive, jalonné d'exercices physiques, au cœur même de la forêt du domaine de Belle-Idée. Et comme si cela ne suffisait pas, l'année 2014 marque l'inauguration de la nouvelle halle privée de curling, unique dans le canton !

Cette dynamique sportive et les investissements faits dans son sens ont des retombées positives visibles de tous. Plus de 25 clubs, toutes catégories confondues, sont présents sur notre territoire. C'est pourquoi cette dynamique se doit d'être préservée pour que Thônex et les Trois-Chêne maintiennent leur position de place forte pour la pratique du sport dans le canton de Genève. Le PDC Thônex, de par ses élus, compte bien continuer à se battre pour cela, tel qu'il l'a toujours fait.



Philippe CALAME
Conseiller municipal

En octobre dernier, l'Etat de Genève sortait un rapport alarmant sur le manque criant de places de crèche sur le Canton. A Thônex, les autorités, ainsi que les membres quasi bénévoles de la Fondation en faveur de la jeunesse, n'ont pas attendu pour offrir à ce jour plus de 130 places pour les enfants. C'est déjà bien au regard d'autres communes comparables, mais cela ne fait qu'environ une place pour quatre enfants de moins de 4 ans, il y a donc encore assurément un besoin.

« Plus de 130 places de crèche »

Lors de l'inauguration de l'EVE Marcelly il y a 5 ans, le nombre de place à disposition doublait et ce n'est pas pour autant que les membres du Conseil de Fondation ont ralenti leurs démarches afin trouver et proposer de nouvelles places. Lors de la dernière rentrée scolaire, 12 places supplémentaires ont été mises à disposition à Marcelly et 8 autres le seront en septembre.

De plus, bien que les tractopelles, les grues et les va-et-vient de camions ne soient pas encore d'actualité sur le périmètre des Communaux d'Ambilly, le Conseil municipal vient de voter un crédit d'étude pour la création d'un nouvel espace de vie enfantine de 75 places, au Nord de la Commune. Il a également, sur proposition faite par le PDC, chargé deux commissions communales de se pencher sur la faisabilité d'une crèche supplémentaire sur le périmètre du chantier Clair-Val, juste derrière la Migros.

Le coût de fonctionnement à charge de la Commune pour ces places de crèche n'est pas anodin, soit environ 3.8 millions par an, ou près de 11% du budget communal.

Au PDC Thônex nous sommes fiers de ce soutien à la petite enfance et œuvrons pour offrir une disponibilité encore plus importante aux parents, parfois seuls, qui sont dans l'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.



Philippe DECREY
*Conseiller administratif
en charge de la cohésion sociale*

Des actions pour les seniors

Chaque année, la commune de Thônex organise de nombreuses activités à l'attention des aînés. Le bien-être des seniors et leur participation à la vie sociale restent l'une des priorités des autorités communales. Cette volonté se traduit, notamment, par la mise en place d'activités qui ont lieu sous le signe de la convivialité et du lien social.

Parmi les occasions de rencontres régulières tout au long de l'année, nous pouvons rappeler les lotos, organisés chaque mois, et les invitations pour assister à des manifestations thônésiennes ou des spectacles en Ville.

Voyage annuel et sortie biennale

Chaque année, la commune organise et finance à hauteur de CHF 350.- par personne, un voyage d'une semaine auquel participe une centaine d'aînés. Que cela soit une croisière sur la Seine ou la découverte de la ville de Bordeaux, ce voyage est pensé pour répondre aux intérêts culturels des participants tout en aménageant un périple adapté à leur âge offrant également de nombreux moments conviviaux permettant de nouer de nouveaux contacts ou prendre du temps avec des amis de longue date.

Tous les deux ans, une sortie d'une journée est organisée par le Service de la cohésion sociale. L'objectif est une visite dans les environs, à une distance raisonnable, agrémentée d'un repas qui permet d'échanger avec ses contemporains. Cette événement est destiné à tous les seniors de la commune, et chaque année, ce sont entre 350 et 400 personnes qui y participent.

Un repas annuel est organisé en avril, à la Salle des fêtes de Thônex. Ce souper agrémenté par une animation, donne l'occasion aux participants de se rencontrer. A chaque édition, entre 500 et 600 seniors répondent à l'invitation et sont servis par de nombreux bénévoles.

Un repas de Noël est également organisé chaque année le 24 décembre à midi. Il est destiné aux personnes âgées seules, qui peuvent ainsi partager un moment chaleureux.

Soutien aux associations

La commune subventionne également plusieurs associations, dont les "Aînés solidaires" qui organisent de nombreuses rencontres et manifestations, notamment des thés dansants, des balades et des repas, mais aussi qui animent des activités sportives ou manuelles.

"Les rendez-vous des 55 ans et plus" proposent des activités très variées : visites de musées, de caves ou d'artisans, ainsi que des conférences. Des cours y sont aussi organisés : danse, mémoire, nouvelles technologies, atelier d'écriture, etc.

La commune fête les jubilés de ses citoyens, notamment les noces d'or, soit 50 ans de mariage et de diamant (60 ans de mariage). Une visite est organisée aux centenaires afin de leur remettre un panier garni et un ouvrage sur Thônex. Notons que la commune a fêté deux centenaires en 2014.

Je m'engage à maintenir ces prestations dans l'avenir. Par des subventions ou des démarches directes, je souhaite permettre aux aînés de se rencontrer et de participer pleinement aux manifestations mises en place à leur attention.



Philippe DEMIERRE
Président du PDC Thônex

Une équipe pour Thônex

Permettez-moi de vous adresser, au nom des membres du PDC Thônex, à vous ainsi qu'à vos familles nos vœux les meilleurs pour cette année 2015.

L'an 2015 sera riche en événements notamment les élections municipales et administratives au sein de notre commune. J'ai le plaisir de vous présenter les candidats qui accompagneront Philippe Decrey, notre Conseiller administratif qui se représente à la Mairie.



Philippe Decrey
Conseiller administratif



Jacqueline Tomasini
Conseillère municipale
Secrétaire-comptable



Andrew Arpidone
Conseiller municipal
Réviseur-comptable



Philippe Calame
Conseiller municipal
Ingénieur géomètre



Philippe Demierre
Conseiller municipal
Magasinier

Liste 1

**le 19 avril 2015 pour
le Conseil municipal
et pour le 1er tour au
Conseil administratif**

L'Entente pour Thônex

Philippe DECREY
Pascal UEHLINGER
Marc KILCHER



Catherine Magli
Interprète



Bruno Da Silva
Etudiant



Guy Saudan
Employé de banque



José Simoes
Aide-soignant HUG

Ces personnes sont prêtes à donner tout ce qu'elles peuvent pour leur commune et à travailler pour le bien être de tous les habitants de Thônex.

A vos agendas:

Comme chaque année, le PDC Thônex vous invite, pour sa spaghetti party, le vendredi 13 mars à la Salle des fêtes.

Retour du tram 16

Pour une liaison directe en tram entre Moillesulaz et Cornavin

Pétition à l'attention du Grand Conseil

Lors de l'important changement d'horaire des TPG de 2011, la liaison directe entre les Trois-Chêne et Cornavin avec le tram 16 a été supprimée rendant ainsi obligatoire le transbordement des passagers à la Place Bel-Air.

Voici pourquoi, entre autres, cette suppression n'est pas acceptable pour nous, habitants ou travailleurs, signataires de cette pétition :

- Le transbordement avec des bagages n'est pas aisé, en particulier pour les personnes à mobilité réduite ou pour les mères de famille avec des enfants, voire des poussettes ;
- Les usagers des arrêts *Place Favre, Chêne-Bougeries, Grange-Falquet, Grangettes, Grange-Canal, Amandolier, Roches* et *Villereuse* n'ont actuellement plus de liaison directe avec la gare ce qui en font les rares habitants de la zone urbaine, avec le Val-d'Arve, à devoir effectuer un transbordement supplémentaire pour prendre le train ;
- La ligne 61 sera supprimée à l'arrivée du CEVA. En conséquence, les usagers des arrêts *Moillesulaz* et *Graveson* devront effectuer un transbordement de plus à Chêne-Bourg avec un parcours à pied de plus de 300m entre la Place Favre et CEVA.

Sachant que les rails existent toujours et que le nombre de convois sur le Pont de la Coulouvrenière a diminué par rapport à la situation qui prévalait jusqu'en décembre 2011, nous soussignés demandons donc que soit étudié le retour d'une ligne de tram entre Moillesulaz et Cornavin, comme cela a été possible entre Carouge et la gare.

Nom, Prénom	Adresse	Signature



Pétition à renvoyer à
PDC Thônex, Ph. Demierre, 17 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex

Des feuilles de signatures sont téléchargeables sur notre site web www.pdc-thonex.ch

